

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

BARBEY

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 5 novembre 2015	prescrite le :
arrêtée le : 24 janvier 2018	arrêtée le :
approuvée le : 14 février 2019	approuvée le :
modifiée les :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .2.1.

**ANNEXE
SANITAIRE
ASSAINISSEMENT
NOTICE**

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Mondraut 77250 BQUELLES
Tel.: 01.60.70.25.08, Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :
14 février 2019

COMMUNE DE BARBEY
PLAN LOCAL D'URBANISME
ANNEXE SANITAIRE "ASSAINISSEMENT"

I - DONNÉES GÉNÉRALES

A - Situation administrative

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Montereau
 Mode d'exploitation : affermage par l'agence VEOLIA.

B - Population

Population actuelle : 150 habitants (population totale de 155 personnes)
 Population future : 220 habitants en 2030.
 Besoins en jour de pointe : environ 55 m³/jour (ratio de 250 l par personne par jour)

Population légale 2015 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2018.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
151	4	155

C – Emissaire et traitement des effluents :

Barbey dispose d'un assainissement collectif pour le bourg et d'un assainissement individuel pour les écarts. Le réseau d'assainissement est de type séparatif.

II - ÉTAT ACTUEL DE L'ASSAINISSEMENT

A - Ouvrage de traitement collectif

La Station d'épuration de Barbey-Misy/Yonne, implantée sur le territoire de Misy. [Le zonage d'assainissement est joint ci-après.](#)

Source : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/153082/2012>

Nom de l'ouvrage	Code Sandre	Capacité nominale Equivalents-Habitants	Commune d'implantation	Filière de traitement	Nom du milieu de rejet (type)
STEP de Misy sur Yonne	03772930 1000	1500		Boue activée faible charge	L'Yonne (Eau douce de surface)

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
D201.0	Nombre d'habitants desservis	1 096 hab	sans anomalie apparente	
D204.0	Prix TTC du service au m ³	2,65 €/m ³	sans anomalie apparente	

B - Assainissement non collectif

Les écarts sont assainis par des dispositifs de prétraitement et de traitement ou filière de traitement agréée, suivi d'un dispositif d'évacuation (fosses septiques collectant les eaux vannes, bac-à-graisse récoltant les eaux domestiques, plateau absorbant, plateau bactérien...).

III - DISPOSITIONS PRISES

Les équipements en place, en matière d'assainissement, sont suffisants pour les besoins actuels et futurs de Barbey. Des améliorations sont attendues en matière de conformité des assainissements individuels.

*

* *

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

DISTRICT DES DEUX - FLEUVES

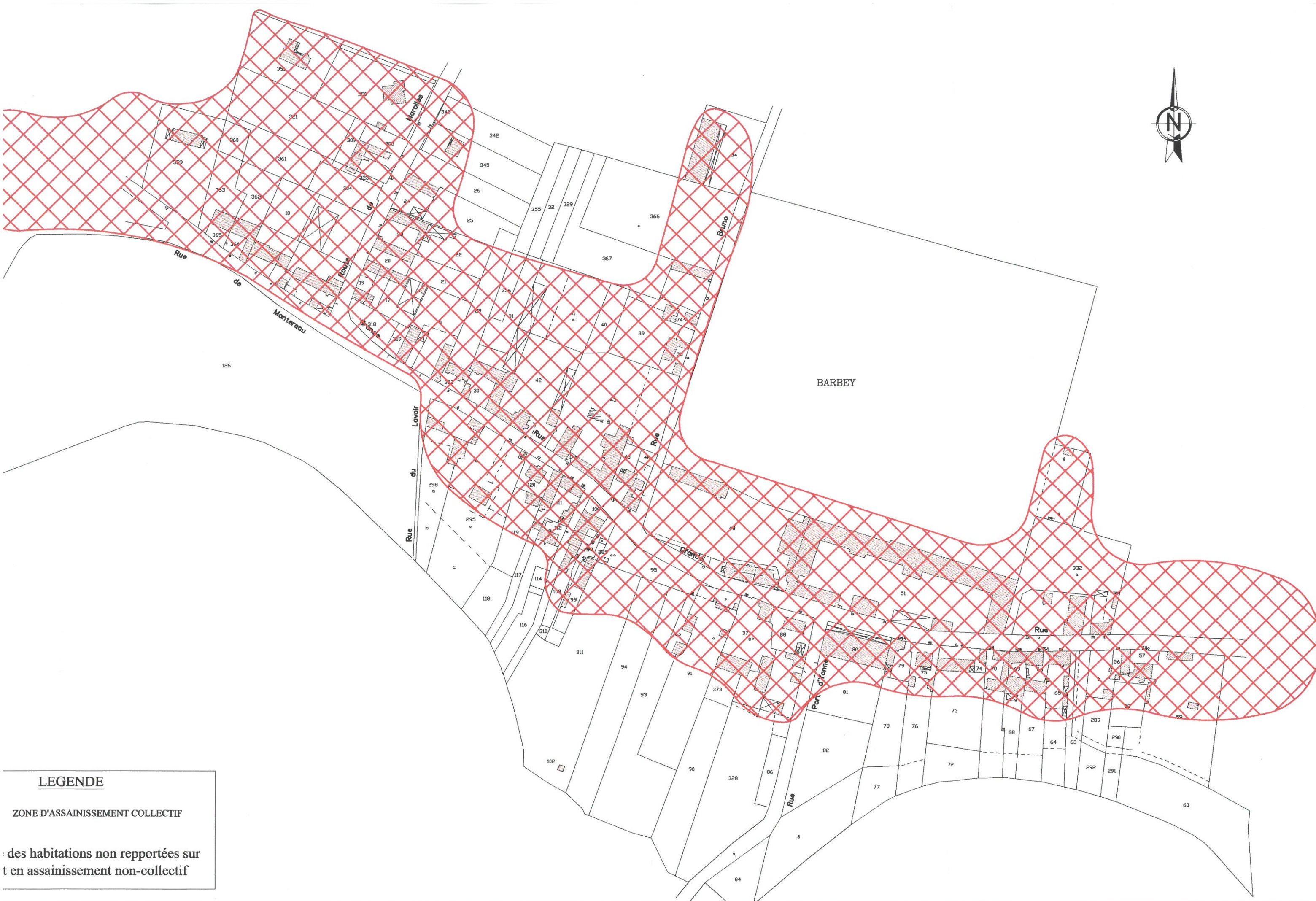
COMMUNE DE BARBEY

PLAN DE ZONAGE

D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ET D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

DESSINE: Y. Taton.	DATE: MARS 2000	N°PLAN: 002	REV: 0
VERIFIE: L. Delmas.	ECH: 1/2000	AFFAIRE:	HC37
 SAFEGE <i>Ingénieurs conseils</i> AGENCE CENTRE-EST 128 , allée des Amaryllis – 77190 Dammarie-lès-Lys Tél : 01 64 10 46 80 Fax : 01 64 10 46 86			



LEGENDE

ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

des habitations non reportées sur
t en assainissement non-collectif